



Paris, le 12 juillet 2025

Cher(s) parent(s)

L'année scolaire s'achève avec encore d'excellents résultats pour notre groupe scolaire :

- 100% de réussite au baccalauréat.
- 100% de réussite au brevet des collèges.

Le temps du repos mérité est arrivé.

Nous profitons de ce dernier courrier avant le départ en vacances pour attirer votre attention sur la popularité croissante du genre littéraire de la dark-romance parmi les jeunes. Ces livres ont des contenus violents et pornographiques, et valorisent des relations toxiques. De ce fait, ils nous semblent inappropriés pour vos enfants. Nous vous invitons donc à la vigilance pour les protéger de ce phénomène. Vous reconnaîtrez ces livres par la mention "Pour public averti" présente sur leur 4ème de couverture.

Vous trouverez davantage d'informations sur le sujet dans notre courrier électronique transmis sur école directe.

Vous trouverez ci-joint les documents préparatoires à la rentrée.

Je souhaite encore à chacun de vous et de vos enfants bonheur et succès dans leurs études.
Bel été à tous

A. THENAULT et l'équipe éducative

Circulaire de Rentrée 2025/2026

I. LA RENTREE

Chers parents,

Votre enfant est inscrit dans notre établissement. Nous vous remercions de la confiance que vous nous faites.

Veuillez noter les informations concernant la rentrée scolaire.

A. CLASSES DE 6^{ème}

RENTREE DES ELEVES : LE LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE 2025 DE 13H30 A 16h45.

Les élèves devront se présenter avec leur cartable pour ramener leurs livres. Ils seront obligatoirement munis d'un cahier de brouillon et de stylos.

Ouverture des portes à 13h15.

Classes de 6èmes	Rentrée : 13h30	Sortie : 16h45
------------------	-----------------	----------------

La tenue exigée pour le jour de la rentrée est la suivante : **pantalon ou jupe sombres, chemise ou chemisier blancs.** Pas de T-Shirt.

B. CLASSES DE 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

RENTREE : LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE 2025

Classes de 5èmes	Rentrée : 10h45	Sortie : 12h45
Classes de 4èmes	Rentrée : 14h00	Sortie : 16h00
Classes de 3èmes	Rentrée : 08h30	Sortie : 10h30

Les parents ne rentreront pas dans l'établissement.

Les élèves rencontreront leur professeur principal, prendront connaissance de leur emploi du temps et recevront les informations nécessaires devant leur permettre de faire une bonne année scolaire au Collège Saint-Vincent.

La tenue exigée pour le jour de la rentrée est la suivante : **pantalon ou jupe sombres, chemise ou chemisier blancs.** Pas de T-Shirt.

Pas de restauration pour les collégiens le jour de la rentrée.

C. MARDI 2 SEPTEMBRE 2025 : pour tous les élèves, déroulement normal des cours selon les emplois du temps distribués le jour de rentrée. Les emplois du temps peuvent légèrement varier au cours des 3 premières semaines.

Ouverture du service de restauration.

Pour les nouveaux élèves :

L'inscription n'est définitive qu'à la réception du livret du troisième trimestre avec l'avis de passage en classe supérieure.

Les familles qui ne l'ont pas encore fourni doivent l'envoyer dès à présent à l'adresse suivante : administratif @lamadone.fr au plus tard le vendredi 22 août 2025.

II. REUNIONS D'INFORMATIONS PARENTS-PROFESSEURS PRINCIPAUX :

6EME jeudi 11 septembre 2025 à 18h00

5EME lundi 15 septembre 2025 à 18h00

4EME mardi 23 septembre 2025 à 18h00

3EME mardi 09 septembre 2025 à 18h00

III. MANUELS SCOLAIRES

Les manuels sont prêtés par l'établissement pour l'année scolaire. Ils seront remis aux élèves le jour de la rentrée. Il est obligatoire de les recouvrir et de les étiqueter au nom et à la classe de l'élève. La caution de 300 euros donnée avec le dossier d'inscription ou de réinscription sera rendue à la fin de l'année, lors de la restitution de tous les livres prêtés, si ceux-ci sont en bon état.

Il est obligatoire d'avoir un vrai cartable rigide afin que puissent être préservés livres et cahiers. Les sacs de plage et autres sont interdits.

Sont à la charge des familles et leur sont facturés les ouvrages suivants :

- Cahier de travaux pratiques de langues et cahier d'éducation morale et civique (selon les classes). Ils seront commandés par l'établissement à tarifs négociés et facturés en début d'année scolaire.
- Agenda commandé par l'établissement.
- T-shirt pour le sport

Important : L'agenda sera fourni par l'établissement. Aucun autre agenda ne sera autorisé.

IV. MATERIEL AUDIO

Une paire d'écouteurs (basiques) ou un casque, avec prise jack (les écouteurs Bluetooth et écouteurs d'iPhone ne sont pas compatibles). Ils sont indispensables pour les évaluations nationales de niveau 6^{ème} et l'évaluation de l'attestation scolaire de sécurité routière ASSR 1 en 5^{ème} et ASSR2 en 3^{ème}.

V. DATES A RETENIR :

a. Messe de rentrée :

Le jeudi 25 septembre 2025 à 10h30 à Notre-Dame du Bon conseil. Les parents sont les bienvenus. Durant cette messe a lieu la bénédiction des cartables.

b. Journée d'intégration des classes de 6^{ème} :

Vendredi 19 septembre 2025

c. Journée « Portes ouvertes » du collège :

Samedi 15 novembre 2025 de 9h00 à 12h00.

d. Réunions parents/professeurs :

6^o : mardi 9 décembre
5^o : mardi 13 janvier
4^o : mardi 16 décembre
3^o : jeudi 27 novembre

e. Voyages scolaires :

Du 13 au 17 avril 2026 séjour optionnel dans le Val de Loire pour les élèves de 5^{ème}.

Du 5 au 10 avril 2026 séjour à Rome pour les latinistes

Du 15 au 19 juin 2026 séjour optionnel en Espagne et en Allemagne pour les élèves de 3^{ème}.

Du 8 au 12 juin 2026 séjour en Irlande pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} Anglais-européen

f. Examen blanc des élèves de 3^e et 4^e

Le premier examen blanc des élèves de 3^{ème} aura lieu les 20 novembre et 21 novembre 2025

Le second examen blanc des élèves de 3^{ème} aura lieu les 19 et 20 mars 2026

g. Devoir commun 6^o Français/Mathématiques : lundi 12 mai 2026

h. Devoir commun 5^o Français/Mathématiques : mardi 28 janvier 2026

Groupe Scolaire La Madone
Établissement privé catholique
Sous contrat d'association avec l'État

École du Sacré Cœur
7 rue Jean Cottin, 75018 Paris
Tél : 01 46 07 37 21

École Sainte-Marie
Collège Saint-Vincent
8 rue Championnet, 75018 Paris
Tél : 01 46 06 19 42

Lycée et UFA Charles de Foucauld
5 rue de la Madone, 75018 Paris
Tél : 01 46 07 72 59

i. **Oraux du DNB** : mardi 12 mai 2026

j. **Dates du diplôme national du brevet** :

Du jeudi 26 au vendredi 27 juin 2026

k. **Cross des classes de 3^{ème} et de 2^{nde}** : vendredi 5 juin 2026

l. **Kermesse** : samedi 13 juin 2026

m. **ECOLE DIRECTE**

Le site Ecole Directe restera ouvert pendant les vacances en mode été (certains accès seront supprimés pour les élèves et les familles durant cette période). À partir du 14 juillet 2025, le site basculera sur l'année 2025-2026 : les documents et notes 2024-2025 ne seront plus disponibles.

Les comptes Ecole Directe des familles et ceux des élèves sont **différents**. Les informations diffusées pouvant être personnelles, *il est déconseillé aux familles de laisser l'accès de leur compte à leurs enfants*.



*La communication entre la famille et les enseignants passe **exclusivement par le carnet de liaison** et en aucun cas par le portail Ecole Directe.*

Accès à Ecole Directe : il se fait sur le site <https://www.ecoledirecte.com> ou par le bouton Ecole Directe sur notre site internet.

Pour les familles rencontrant des problèmes avec Ecole Directe, merci de nous contacter par courriel à l'adresse suivante : administratif@lamadone.fr.

n. **ASSURANCE SCOLAIRE**

L'établissement souscrit à une assurance scolaire globale pour tous les élèves auprès de la Mutuelle Saint Christophe.

L'attestation d'assurance scolaire devra être téléchargée dans votre espace personnel sur le site de la mutuelle. Vous pouvez accéder à mutuelle Saint-Christophe directement depuis notre site internet ou depuis votre compte Ecole Directe.

o. PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE

Le relevé de frais annuel sera envoyé à la fin du mois de septembre dans la rubrique « documents » de votre compte Ecole Directe « famille ».

Le prélèvement automatique mensuel (le 10 de chaque mois) est le mode de règlement obligatoire au sein du collège. Les avantages sont multiples, mais le plus important est **l'étalement du paiement** sur 8 mois (octobre à mai).

Un premier prélèvement automatique (1^{ère} échéance) est prévu le 10 septembre 2025 d'un montant de 150 €/enfant.

p. ADMINISTRATION

Il est important de nous faire connaître toutes les modifications de coordonnées (postales, téléphoniques, bancaires) qui pourraient intervenir avant la rentrée et durant toute l'année scolaire.

Merci de les transmettre par courriel à l'adresse suivante : administratif@lamadone.fr, en fournissant un justificatif de domicile.

Vous pouvez également modifier vos coordonnées directement sur votre compte Ecole Directe « Famille », dans la rubrique « Vos informations ».

Pour un changement de nationalité vous devez nous faire parvenir une photocopie de la carte nationale d'identité française.

Les certificats de scolarité seront téléchargeables sur les comptes Ecole Directe des familles et des élèves à partir de la fin du mois de septembre.

Les certificats mentionnant l'ensemble de la scolarité effectuée au collège se font par l'intermédiaire du carnet de liaison que l'élève présentera à Mme GUEDES au secrétariat.

q. LA DEMI-PENSION

La demi-pension fonctionnera à partir du **mardi 2 septembre 2025**. L'organisation hebdomadaire devra être indiquée sur le carnet de liaison et validée par Mme MOULIN et/ou Mme SONIA au service de la comptabilité.

Les familles peuvent opter pour une formule sur 3 jours, 4 jours ou 5 jours. Le prix de ces formules est fixe. Le prix de la demi-pension est **forfaitaire**. En cas d'absence de l'élève, le remboursement

ne sera fait que sur présentation d'**un certificat médical d'absence de plus de 5 jours consécutifs**. Aucun autre motif ne peut prétendre à un remboursement.

Tout trimestre commencé, est dû. Aucune modification ne pourra se faire en cours de trimestre.

Toute **modification pour le trimestre suivant doit être notifiée par écrit, adressée à Mme MOULIN et/ou Mme SONIA et validée** (nombre de jours de restauration, inscription ou résiliation...) :

- pour le 2nd trimestre → avant le **14 novembre 2025** pour la période du 01/12/2025 à fin juin 2026
- pour le 3^{ème} trimestre → avant le **6 février 2026**, pour la période du 02/03/2026 à fin juin 2026

Passé ces dates, **aucune modification** ne pourra être prise en compte.

Une carte de collégien est fournie à tous les élèves à compter du 11 septembre 2025. Elle est de couleur différente pour les « externes ». En cas de perte ou de dégradation la carte est facturée 10 euros.

r. SEANCE PHOTOGRAPHIE

La photo de classe et les photos individuelles seront prises le jeudi 4 septembre 2025
Merci de prévoir une tenue adaptée.

s. LES VACANCES ET JOURS FERIES

Vacances d'automne : du 17 octobre après les cours jusqu'au 2 novembre inclus.
Journée pédagogique : 10 novembre 2025
Armistice : 11 novembre 2025
Vacances de Noël : du 19 décembre après les cours jusqu'au 4 janvier 2026 inclus.
Vacances d'hiver : du 20 février 2026 après les cours au 8 mars 2026 inclus.
Vacances de printemps : du 17 avril 2026 après les cours au 3 mai 2026 inclus.
Armistice : 8 mai 2026
Weekend de l'Ascension : du 13 mai 2026 après les cours au 17 mai 2026 inclus.
Weekend de Pentecôte : du 22 mai 2026 après les cours au 25 mai 2026 inclus.

VI. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - STAGES / APPRENTISSAGE

Enseignement Supérieur Campus des Roses :

Le LEGT et l'UFA Charles de Foucauld propose un parcours Bac + 2 en BTS ainsi qu'un module de préparation aux concours d'entrée dans les Écoles Supérieures de Commerce.

Pour information, nos filières de BTS sont :

- BTS MCO : Management Commercial Opérationnel
- BTS NDRC : Négociation et Digitalisation de la Relation Clients
- BTS SIO : Services informatiques aux Organisations avec les 2 spécialités en informatique

Le LEGT et l'UFA Charles de Foucauld proposent un parcours Bac + 3 après le BTS ainsi qu'un certain nombre de certifications professionnelles (TOEIC, Voltaire, PIX, Google Analytics, Google Ads) :

- Licence générale **informatique** en apprentissage : développement d'applications Web, d'applications Mobiles et Cybersécurité.
- Licence professionnelle **commerciale** Web Analytics en apprentissage : en e-commerce et marketing digital avec parcours possible en vente et distribution de produits et services liés au développement durable et à l'économie circulaire.

Retrouvez toutes les informations sur ces deux licences :

<https://www.lyceecharlesdefoucauldsup.fr/formations/>

Certains de nos jeunes de licence qui ont un bon profil n'ont pas encore trouvé de contrats d'alternance. Vous avez peut-être des contacts dans ce domaine : nous vous remercions de votre aide. Vous pouvez contacter Monsieur Olivier LORENTZ, le directeur de l'enseignement supérieur ou son assistante, Madame Lina HAKIMI au 01 46 07 70 22 (ligne directe du Campus).

NOTE IMPORTANTE : *Création d'une aide exceptionnelle au recrutement des apprentis, pour toutes les entreprises*

Aide financière de :

► 5 000 euros pour un apprenti majeur ;

Pour les contrats signés jusqu'au 31 décembre 2025, cette aide sera versée :

► Aux entreprises de moins de 250 salariés sans condition ;

► Aux entreprises de plus de 250 salariés à la condition qu'elles s'engagent à atteindre le seuil de contrats d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation dans leur effectif en 2025, selon des modalités définies par décret

Avec cette mesure, pour les entreprises, le coût du recrutement d'un salarié en contrat d'apprentissage représente un faible reste à charge pour la 1^{re} année de contrat.

Dans le cas où votre entreprise pourrait accueillir un étudiant durant les périodes de stage citées ci-dessous, nous vous remercions de bien vouloir contacter Mme HURE par mail à dev.apprentissage@lamadone.fr ou de compléter le formulaire dans l'espace entreprise de notre site internet. <https://www.lyceecharlesdefoucauldsup.fr/espace-entreprise/>

► Coût de la formation pris en charge par votre OPCO

Sections	Périodes de stages / alternance
Licence générale informatique en apprentissage : développement d'applications Web, Mobiles et Cybersécurité	Alternance : 2 jours École (lundi et mardi) 3 jours en entreprise.
Licence professionnelle e-commerce et marketing digital en apprentissage parcours Web Analytics	Alternance : 2 jours École (jeudi et vendredi) 3 jours en entreprise (lundi, mardi, mercredi).
SIO 1 Services informatiques aux organisations 1 ^{ère} année	- du 06 mai 2026 au 09 juin 2026
SIO 2 Services informatiques aux organisations 2 ^{ème} année	- du 05 janvier 2026 au 06 février 2026
MCO 1 Management Commercial Opérationnel 1 ^{ère} année	- du 03 novembre 2025 au 22 novembre 2025 - du 12 janvier 2026 au 24 janvier 2026 - du 06 mai 2026 au 16 juin 2026
MCO 2 Management Commercial Opérationnel 2 ^{ème} année	- du 03 novembre 2025 au 22 novembre 2025

	- du 12 janvier 2026 au 24 janvier 2026
NDRC 1 Négociation et digitalisation de la relation clients 1ère année	- du 03 novembre 2025 au 21 novembre 2025 - du 04 mai 2026 au 26 juin 2026
NRDC 2 Négociation et digitalisation de la relation clients 2ème année	- du 20 octobre 2025 au 21 novembre 2025

Taxe d'apprentissage

Le lycée et l'UFA Charles de Foucauld sont habilités à percevoir la taxe d'apprentissage :

- 87 % de la taxe d'apprentissage financent les formations par apprentissage qui sera versé aux OPCO;
- 13 % financent les formations technologiques et professionnelles initiales, hors apprentissage, ainsi que d'autres dispositifs, représentant l'actuel "hors quota" ou "barème". C'est sur ces 13% que nous vous sollicitons aujourd'hui pour nos formations de baccalauréat STMG et nos formations de BTS en formation initiale. Ces 13% peuvent nous être versés directement via la **nouvelle plateforme de versement SOLTéA**

Vous pouvez transmettre l'information ci-dessous à votre comptabilité :

<i>VOTRE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE :</i>
<u>Bénéficiaire (sur les 13% libératoires) :</u> Code UAI : 0754086J Ecole habilitée : Lycée Charles de Foucauld – 5 rue de la Madone – 75018 Paris

A la réception de votre versement la nouvelle plateforme SOLTéA vous fera parvenir un reçu indiquant le montant versé ainsi que la date de versement.

Par avance, nous vous remercions de l'aide que vous pourrez nous apporter dans le financement de nos projets et de votre précieuse contribution à notre mission d'enseignement.

Nous vous proposons de vous accompagner dans les démarches liées à votre déclaration et au paiement de cette taxe : Vous pouvez contacter Madame HAKIMI Lina, Développeur de l'apprentissage au Lycée : 5 rue de la Madone 75018 PARIS dev.apprentissage@lamadone.fr Tél : 01 46 07 70 22.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances et une bonne rentrée scolaire.

Le Chef d'établissement
A. THENAULT